Nouvelles des Bibliothèques

Le 5° Congrès international des Bibliothèques-Musées des Arts du Spectacle Paris, 23, 24, 25 Juin 1961

Du 23 au 25 juin s'est tenu, à Paris, le Ve Congrès international des Bibliothèques et Musées des Arts du Spectacle, organisé par la Section internationale des Bibliothèques-Musées des Arts du Spectacle de la F.I.A.B. et par la Section française des Bibliothèques-Musées des Arts du Spectacle de l'A.B.F.

Le Comité d'organisation comprenait : MM. André Veinstein (président), Paul Blanchart (vice-président), Mlle Cécile Giteau (secrétaire) et Mlles Baumann, Canivet, Dobrenine, Girardin, Levent, Parent ; Mmes Besson et Moch ; MM. Fournier et Mathos.

Ce Congrès attira d'autant plus les participants qu'il précédait immédiatement celui de la Fédération internationale pour la Recherche théâtrale : outre la France, étaient représentés : l'Allemagne Fédérale, l'Argentine, l'Autriche, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la Suisse, la Yougoslavie. L'U.R.S.S. avait envoyé une communication.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS POUR 1961-1962

La séance d'ouverture fut présidée par M. Julien Cain, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, vice-président et représentant au Congrès de la F.I.A.B. Au cours de cette première réunion, M. André Veinstein, président de la Section internationale des Bibliothèques et Musées des Arts du Spectacle, précisa les perspectives d'activités ouvertes

par la récente publication (résultat de l'enquête menée depuis 1954 par les soins de la Section) de *Bibliothèques et Musées des Arts du Spectacle dans le monde* (Paris, Editions du Centre national de la Recherche scientifique):

1º Le recensement de collections spécialisées sur un sujet ou sur une personnalité donnée. — 2º Le recensement des collections ayant adopté telle ou telle méthode de catalogage. — 3º La publication de catalogues communs. — 4º Le recensement des reproductions de documents qui peuvent être plus ou moins largement diffusées (copies de fichiers, tirages de photos, de diapositives, de disques, copies de films, etc.). — 5º Recensement des établissements offrant des catalogues soit à titre gratuit, soit à titre onéreux. — 6º Recensement des salles d'expositions ou de conférences pouvant être utilisées sur le plan international.

Certaines des activités précédemment entreprises doivent être poursuivies avec le concours apporté par nos différents correspondants, notamment, l'enquête sur les archives des photographes de théâtre, dont la publication est effectuée régulièrement dans *Spectacles-Documents* (1).

Elaboration d'un catalogue international des films documentaires sur le théâtre

Le concours des membres-correspondants va être immédiatement sollicité pour permettre l'élaboration d'un catalogue international des films documentaires sur le théâtre. Cette préparation sera prise en charge par l'Unesco et le programme de travail est établi au cours de l'intervention de M. Fulchignoni, représentant de l'Unesco. Différents congressistes firent connaître leur avis sur les ressources dans ce domaine que présentent les pays auxquels ils appartiennent.

Code international de catalogage

Après avoir indiqué que ce projet, élaboré en collaboration avec la Fédération internationale pour la Recherche théâtrale, n'a pu être, dans l'immédiat, pris en charge au même titre que la Conférence internationale prévue à ce sujet, il est convenu que des contacts seront établis avec le représentant du Département des Bibliothèques de l'Unesco, afin de rechercher les moyens qui permettront de mettre à exécution le plan de travail qui avait été envisagé.

Echanges

Le Président donne lecture d'un extrait d'un message de Mme Hergesic, qui avait été chargée de rédiger le mémorandum établissant le règlement des échanges entre bibliothèques et musées des arts du spectacle, dont les termes avaient été précédemment acceptés.

Le Président invite les congressistes à adresser régulièrement les offres d'échanges qui peuvent être formulées, afin de les publier dans Spectacles-Documents. En outre, il rappelle que Bibliothèques et Musées des Arts du Spectacle dans le monde permet d'effectuer un recensement des offres d'échanges de catalogage et de publications effectuées par les bibliothèques et musées.

⁽¹⁾ Organe de la Section, ce bulletin paraît dans la revue Recherches théâtrales.

En achevant son rapport, le Président marque le progrès réalisé par la Section, qui a réuni, à l'occasion de ce Congrès, près de 100 personnalités provenant de 15 pays différents et qui compte actuellement 27 correspondants dans le monde. Nos travaux, avec ce Congrès, passent de l'étape du recensement à celui des études techniques les plus poussées ainsi que l'atteste le programme de nos travaux.

En outre, pour la première fois, le concours effectif des représentants de sept organismes internationaux (1), dont les activités poursuivent des buts voisins des nôtres, constitue le signe le plus positif de l'ampleur prise par nos activités dont la réalisation ne saurait plus, désormais, se passer des concours les plus étendus tant en ce qui concerne les sujets que leur rayonnement géographique.

En particulier, notre affiliation, que l'on peut considérer comme certaine, à l'I.C.O.M., opère en ce sens un progrès important : notre Section constituera désormais l'organisme officiel de représentation des musées du théâtre et des autres arts du spectacle au sein de cette grande Fédération internationale.

LES SÉANCES DE TRAVAIL

Deux thèmes essentiels de communications figuraient au programme : les affiches et la documentation issue des techniques modernes.

Thème I: Les affiches

- Rôle des affiches théâtrales dans les musées de théâtre (M. Szwankowski, Pologne) avec projections.
- Catalogage et références des affiches de théâtre (Mme Marthe Besson, France).
- Catalogage des affiches de ballets et de mime (MIle Marie-Françoise Christout, France).
- Conservation et classement des affiches de cirque (M. Christian Oger, France), avec projections.

Thème II: La documentation issue des techniques modernes

- Documents devant être conservés par les musées de théâtre, compte tenu des moyens techniques modernes : enregistrement sur magnétophone, films, télévision (Mme Milena Nikolic, Yougoslavie). Cette communication fut illustrée de projections de films yougoslaves et japonais.
- L'art du comédien, reconstitution à partir de documents (écrits, photos, films, enregistrements sonores, etc.) (M. F. Kalan Kumbatovic, Yougoslavie).
- Organisation des discothèques dramatiques (M. Alfredo de la Guardia, Argentine).
- La Microfilmothèque au service de la documentation cinématographique (Mìle Akakia Viala, France), avec projections.

⁽¹⁾ Voir la note de la page 194.

- Procédés de conservation et de communication des microfilms à la collection théâtrale de l'Université de l'Etat d'Ohio (M. Mac Dowell, Etats-Unis).
- Valeur documentaire, catalogage et références des diapositives de décors et de costumes (Mlle Cécile Giteau, France). Cette communication fut illustrée de projections extraites de la Collection de la Bibliothèque de l'Arsenal.

D'autres sujets furent abordés en dehors de ces thèmes :

- La documentation des arts du spectacle de la Grèce antique (M. Jean Sideris, Grèce).
- Problèmes documentaires des marionnettes (Mlle Michèle Dobrenine, France).
- Les instruments de musique de cirque (Mlle Claudie Marcel-Dubois, France), avec projections et auditions.
- Fichiers géographiques par nationalités des documents de théâtre (Mme Irena Schiller, Pologne).

Des extraits de la communication de Mme Bykhovskaïa (U.R.S.S.), empêchée, furent lus en cours de séance.

A l'issue des travaux du Congrès, quatre résolutions ont été adoptées à l'unanimité tendant à :

- 1º Déposer une demande d'affiliation à l'I.C.O.M.
- 2º Entretenir des contacts permanents avec la Commission de la Phonothèque des bibliothèques musicales.
- 3º Solliciter une aide de l'Unesco pour établir le projet de code international de catalogage.
- 4º Procéder à des prises de contact avec les Associations internationales (1) dont les activités intéressent directement ou indirectement la Section.

Outre les séances de travail, le Comité français d'organisation avait prévu quelques manifestations annexes :

Vendredi 23 juin, à 17 heures, M. Georges-Henri Rivière, Conservateur en chef du Musée national des Arts et Traditions populaires, a invité les congressistes à visiter l'exposition organisée sous sa direction à leur intention, et consacrée au Cirque, aux marionnettes, spectacles forains, théâtres populaires. A l'issue de cette visite, une représentation-démonstration de marionnettes a été donnée par Mme Dulaar-Roussel, MM. Auguste Gantleur, Gustave De Budt et Pajot-Walton. Elle fut suivie d'une dégustation de vins et fromages de France, réalisée avec le concours du Comité national des Vins de France et de la Confrérie Brillat-Savarin du Taste-fromages.

Dimanche 25 juin, à la Bibliothèque de l'Arsenal, une réception d'adieu a réuni les congressistes, les membres du Comité de la Fédération internationale pour la Recherche théâtrale et un certain nombre de membres de l'Association

⁽¹⁾ Etaient officiellement représentées :

⁻ UNESCO (Département des Bibliothèques et département des Arts et Lettres);

[—] F.I.A.B.;

[—] I.C.O.M. (par son président, M. Rivière);

⁻ Fédération internationale des archives du Film (M. Ledoux);

⁻ Association internationale des Bibliothèques Musicales (M. Fedorov);

⁻ Fédération internationale pour la recherche théâtrale.

⁻ Institut international du théâtre (différents centres nationaux).

⁻ UNIMA - Union internationale des Marionnettes avait adressé un message.

des Bibliothécaires français. En leur honneur, une exposition de pièces rares avait été organisée sous la direction de M. Jacques Guignard, Conservateur en chef et de M. Jean-Pierre Seguin, Conservateur. Auprès des manuscrits précieux, éditions originales et estampes provenant des fonds anciens, se trouvaient représentées les collections acquises récemment : notamment celles de Gordon Graig, Autant-Lara, Gaston Baty et Louis Jouvet, ainsi que quelques maquettes originales de décors et de costumes représentant des spectacles montés récemment en France.

Le Comité d'organisation espère être en mesure de publier, dans un proche avenir, les Actes du Congrès ou, du moins, un résumé de ceux-ci.

ERRATUM concernant l'Annuaire

A la page 104 de l'Annuaire des Membres de l'Association des Bibliothécaires Français 1961 qui vient de paraître, dans la rubrique "Libraires-Editeurs", nous vous prions de lire:

- CAFFIN 80 rue Saint-Lazare Paris 9e (TRI. 23-13)
- CENTRE DE DIFFUSION DU LIVRE ET DE LA PRESSE 142 Boulevard Diderot - Paris 12° (DOR. 45-10) au lieu de:
- CAFFIN 80 Rue Saint-Lazare Paris 9e (TRI. 23-13) 142 Boulevard Diderot - Paris 12e (DOR. 45-10)